



Scolarité Dûe

Par Pascalmouvoux

L'école privée (école de com' sur Lille) de mon fils nous demande le règlement de la scolarité du mois de Janvier (s'appuyant sur mois commencé et dû) hors mon fils à commencé en entreprise son alternance le 2 janvier...sachant que le 1er janvier était un dimanche de surcroit férié ! qui peut m'aider ? (j'ai contesté à plusieurs reprises, mails et appels mais pas de réponses sauf le service recouvrement) j'ai réglé et j'entends bien récupérer si possible ! merci ! Cdt Pascal

Par kang74

Bonjour

Il faut voir le contrat et notamment si il n'y a pas un délai de préavis, sachant quand même que dans la majorité des écoles , un engagement à l'année, vaut paiement de toute l'année sauf circonstances particulières mentionnées dans le contrat .

Prenez rendez vous à la maison de la justice et du droit avec votre contrat et le règlement .